



# LE JOURNAL DU CYCLISTE URBAIN

N°104

Automne 2009 – 0,76 €

Abonnement annuel : 3 € – Cotisation annuelle : 7 € – Dernier versement

## SOMMAIRE

- p. 2 : Edito
- p. 3 & 4 : AYAV - Bilan de l'édition 2009
- p. 4 & 5 : Brèves - Place de la Daurade, Atelier Vélo, etc.
- p. 6 : Pour une Asso. Vélo militante, démocratique, indépendante et forte
- p. 7 : Actu - Train + vélo : courrier de Martin Malvy
- p. 8 & 9 : Revue de presse
- p. 10 : Actu - Quelques nouvelles de la Maison du Vélo
- p. 11 : Actu - Le gravage des vélos démarre à la Maison du Vélo
- p. 12 : Balades du dimanche : calendrier automne 2009
- p. 13 : Action - Pour une "coulée verte" de la Garonne
- p. 14 : Véloroute et Voies Vertes - Infos
- p. 15 : Balade n°58 : Véloroute de Chaum à St-Bertrand-de-Comminges
- p. 16 : Agenda



## *Maison du vélo : cette fois ça démarre !*

Cette rentrée 2009 voit la concrétisation d'un projet un peu utopique qui avait démarré il y a cinq ans. Quelques férus de vélo avaient alors rêvé de l'existence d'un lieu central et convivial où l'on pourrait rencontrer d'autres cyclistes, boire un verre, apprendre à faire du vélo et à réparer son vélo, se documenter ou louer un vélo... Ces doux rêveurs étaient Movimento, l'Association Vélo et le Crepi... Cinq ans plus tard, nous y sommes : ce lieu existe et s'appelle la Maison du Vélo !

Avec l'ouverture de la vélostation, la maison du vélo est désormais ouverte toute la semaine, pour le plus grand plaisir de tous les cyclistes de l'agglomération. Les abonnés Tisséo peuvent y louer des vélos classiques ou pliants à la semaine, au mois ou à l'année.

Les cyclistes peuvent de plus désormais faire graver leur vélo contre le vol. Ce système national, dont notre fédération assure la diffusion et la promotion, n'a malheureusement jamais été très utilisé dans notre agglomération. Movimento était le seul opérateur du système, et la machine dont ils disposaient n'était pas suffisamment performante (15 minutes pour graver un vélo) pour avoir un rendement intéressant ou faire des opérations de marquage de grande envergure. Grâce à la nouvelle machine que l'Association Vélo vient d'acheter avec le prix Motorola du bénévolat gagné l'an dernier, ce système va pouvoir enfin être utilisé à grande échelle et permettre de lutter efficacement contre le vol, réel fléau qui décourage nombre de cyclistes potentiels. Nous vous encourageons donc à aller faire graver votre vélo !

La rentrée est également l'occasion de nous rassembler pour montrer notre volonté de faire avancer des dossiers qui bloquent. La Voie du Canal de Saint-Martory (VCSM) est l'archétype de ces projets automobiles d'un autre temps, conçu avec une vision étroite et à court terme de la mobilité, que l'on cherche à rendre acceptable en utilisant des thèmes à la mode. La parenté avec la LMSE n'est pas très lointaine, puisque cette voie qu'on nous présente comme un boulevard urbain est en fait une voie rapide enterrée à 2\*1 voies (extensible à 2\*2), saupoudrée de développement durable avec une voie de bus (non financée, et qui dans le meilleur des cas ouvrira deux ans après l'inauguration) et des pistes cyclables. Le conseil général « vend » cet aménagement aux riverains de St Simon et Cugnaux en leur vantant une baisse de la circulation dans leurs quartiers, alors même qu'une étude commandée par le CG, donc celui-ci s'est bien gardé de faire la publicité, montre que d'ici 10 ans le nombre de véhicules/jour sera exactement le même route de St Simon... Avec bien entendu tout le trafic supplémentaire généré par la VCSM ! L'Association Vélo se joint donc aux demandes des associations riveraines et du collectif PDU, et demande à ce qu'un vrai boulevard urbain soit aménagé, avec des vitesses modérées et des espaces de vies continus le long de cet aménagement, plutôt qu'une nouvelle saignée dans le paysage aspirant les voitures.

Florian Jutisz Albouze  
Président de l'Association Vélo



## Opération « Allons-y à vélo ! » : Bilan de l'édition 2009

*« Allons-Y A Vélo » (AYAV) en 2009, c'est 64 entités participantes et 6 entités partenaires de la région toulousaine engagées à promouvoir activement le vélo du 1er au 7 juin*

### **Un projet commun qui rassemble chaque année un peu plus...**

Organisée par l'Association Vélo Toulouse et la Maison du Vélo, avec le soutien du Grand Toulouse, de l'ADEME, du Conseil Régional Midi-Pyrénées, de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie, du Conseil Général de Haute-Garonne, Allons-Y A Vélo 2009 a fédéré autour du vélo durant la première semaine de juin 64 entreprises, écoles ou administrations de l'agglomération toulousaine, dont 10 pour la première fois cette année et 6 de plus au total qu'en 2008. Depuis sa création en 2005, Allons-Y A Vélo, campagne d'incitation à l'utilisation du vélo pour les déplacements quotidiens (travail, courses, école...), rassemble chaque année un peu plus !

### **...autour de multiples initiatives...**

De la simple opération de communication chez certains à des initiatives plus notables chez beaucoup de participants (bus cyclistes, ateliers de réparation vélo, déjeuners offerts, pique-niques, tombolas, remises de prix...), chacun a organisé ses animations en fonction de ses moyens. La force d' « Allons-Y A Vélo » c'est avant tout les référents qui font passer le message et organisent leurs animations locales. Nouveauté cette année : la participation d'une halte-garderie ; chaque enfant venant à vélo pouvait coller un petit vélo avec son prénom ou sa photo sur une route dessinée sur les vitres de la garderie !

### **...qui motivent les uns et les autres...**

Le taux de participation au « challenge inter-entreprises » est un autre signe de la vitalité toujours croissante d'Allons-Y A Vélo : en 2009, ce sont 38 entités - 7 de plus qu'en 2008 - qui ont participé à ce challenge visant à atteindre le plus haut taux de personnes venant en vélo un jour choisi de la semaine ! Les gagnants : INDDIGO avec 50 % (dans la catégorie moins de 100 personnes), l'école Christian Blanc de Cugnaux avec 53 % (plus de 100 et moins de 500), et ATOS Origin Intégration avec 21 % (plus de 500) ! Une bonne occasion d'essayer et d'adopter le vélo comme moyen de transport quotidien !

### **...et sous le signe de la sécurité !**

Contrairement aux clichés trop souvent véhiculés par les médias et les individus, il n'est pas particulièrement dangereux de se déplacer à vélo. En effet, en France, le nombre de victimes cyclistes a baissé de 30 % entre 2000 et 2005, à comparer à une baisse de 15 % pour l'ensemble des modes (vélo, voiture, moto, poids lourd), et ce alors que la pratique du vélo est en hausse dans la majorité des villes. Par la distribution d'accessoires de sécurité (gilets fluorescents, serre-pantalons, Guide du Cycliste

Urbain), Allons-Y A Vélo 2009 a cherché à renforcer la confiance que chacun peut mettre dans le vélo comme mode de déplacement quotidien !

*Tous les éléments relatifs à l'opération sont disponibles sur le site <http://toulouseallonsyavelo.free.fr/>*

*Rendez-vous à la prochaine édition : en 2010 aussi, simplifions-nous la ville et allons-y à vélo !*

Sophie Valcke, Sarah Guibert, Christian Clerc



## BRÈVES...

### *Bande cyclable place de la Daurade*

La bande cyclable tracée sur la place de la Daurade est une des agréables surprises de l'été. Au siècle dernier, nous avons obtenu un aménagement cyclable entre S'-Pierre et le Pont Neuf, mais cette bande s'interrompait (sur quelque 100 m) place de la Daurade, à l'endroit le plus animé (accès aux Conservatoire, collège Fermat, école Lakanal, promenade des berges). Depuis près de 15 ans nous demandons ce maillon, qui devait être réalisé avec la semi-piétonnisation des rues Gambetta / Suau... que nous attendons encore.

Cependant, une question se pose : ces traits de peinture sur la chaussée seront-ils suffisants pour dissuader les automobilistes de s'y garer ? Nous aurions souhaité une matérialisation plus efficace.

Pour mémoire, c'est sur ce lieu que le premier coup de pédale de l'Association Vélo a été donné en mai 1980, lors de la Fête des Berges, rassemblement annuel contre le projet municipal de voies express sur les berges de Garonne.

JC Coustel

# BRÈVES...

» **Le 12 septembre**, des membres de l'association vélo seront à L'Union pour y tenir un atelier vélo, toute la journée.

» **Les 18, 19, et 20 septembre**, dans le cadre de la Semaine de la Mobilité, l'association vélo sera présente, place du Capitole, dans un stand mis en place par la mairie de Toulouse. Un atelier vélo sera à la disposition des cyclistes. Tous les adhérents sont invités à y participer en restant, au besoin, à ce stand pour y tenir une permanence selon leur possibilités.

## Petite annonce...

Pour la réalisation d'un documentaire, je recherche des personnes pratiquant différentes activités à vélo ou autour du vélo (récup', réparation, vélorution, déplacements quotidiens...) afin de réaliser des entretiens et la mise en scène de situation. Le discours du film est d'abord militant, pour une écologie des transports et une ville libérée des moteurs.

Contact : [catherine.lafont@gmail.com](mailto:catherine.lafont@gmail.com)

## *Les animateurs de l'atelier vélo vous remercient !*

Suite à des désaccords avec la direction de la Maison du Vélo, nous, les créateurs et animateurs de l'atelier vélo avons décidé de ne plus y participer.

Durant toute la période où nous nous sommes occupés de l'atelier, les cyclistes ont trouvé l'accueil et le savoir-faire d'animateurs compétents et désintéressés. En plus, ils bénéficiaient de pièces de récupérations leur permettant, à peu de frais, de remettre en état leurs vélos. Cette récupération, comme pour les voitures (!) permettait de réutiliser des pièces et ainsi participer à une économie solidaire et nécessaire.

Les responsables Bernard Coquille, José Diaz, Matthieu Monceaux, Bernard Laysbat remercient vivement tous ces amis cyclistes qui ont contribué au succès de la formule.

A noter : l'atelier vélo de la Maison du Vélo reste ouvert (lundi 15h - 17h30, mardi 15h - 17h30 et mercredi 9h - 11h et 15h - 17h30), animé par des salariés de la Maison du Vélo. Matthieu Monceaux assure également un atelier dans son garage au 10 rue Louis Vitet : vérifier les horaires sur le site <http://toulousevelo.free.fr>. Cet atelier sera au minimum toujours ouvert les vendredis de 14h à 18h (sonner à l'interphone du numéro 10 au nom de « Monceaux »).



## Pour une Association Vélo militante, démocratique, indépendante et forte

(Motion proposée au CA de l'Association Vélo du 24 juin 2009, adoptée à la quasi-unanimité.)

« Au moment où des évolutions récentes peuvent laisser penser que l'action associative est moins nécessaire (services vélo qui explosent, succès des PDE et de l'opération "Allons y à vélo", volonté de nouveaux élus de Toulouse et du Grand Toulouse d'agir pour les déplacements doux, ouverture de la Maison du Vélo avec de gros soutiens publics...), le CA de l'Association Vélo réuni le 24 juin 2009 **tient à réaffirmer que les cyclistes ont besoin d'une association Vélo indépendante et forte, avec les objectifs suivants :**

- 1) Promouvoir le vélo comme mode de déplacement urbain et demander pour cela des aménagements urbains, des aménagements cyclables et des services vélo de qualité ;
- 2) Représenter les usagers cyclistes dans toutes les instances de consultation et de décision (quartiers, « secteurs », communes, Grand Toulouse, Conseil Général, Conseil Régional, entreprises...) ;
- 3) Rester indépendante des élus et des collectivités locales, et active vis-à-vis de toutes les collectivités locales, quelles que soient les orientations politiques de celles-ci ;
- 4) Développer une association ayant les moyens de rester indépendante des élus et des collectivités locales, ce qui implique :
  - un grand nombre d'adhérents
  - une organisation permettant d'être présente dans tous les quartiers et toutes les communes et com de communes ou com urbaines
  - un fonctionnement transparent, démocratique, irréprochable
  - des comptes équilibrés, donc des ressources propres suffisantes
  - une séparation claire et une indépendance vis-à-vis d'organismes associatifs ou para-publics très liés aux élus et aux collectivités locales, comme la Maison du Vélo à Toulouse et les futures « Maisons de la mobilité » (Tisséo)
- 5) Continuer à animer des actions au service des cyclistes de l'agglomération :
  - Information (journal « Vélo », site internet généraliste...)
  - Animations (Fête du Vélo, opération « Allons-y à vélo »...)
  - Edition de Guides touristiques (n°1 et n°2...)
  - Balades nocturnes à Toulouse
  - Balades du dimanche dans la région
  - Atelier vélo associatif autogéré
  - ...et toutes autres actions qui pourront être mises en place...
- 6) Continuer à travailler en partenariat avec d'autres associations de l'agglomération (usagers, comités de quartier, associations de cyclistes ou de protection de l'environnement : Rumba, Présence-du-Touch, ABAVE...))»

## *Courrier de Martin Malvy suite à nos actions sur le thème de l'intermodalité train / vélo auprès du Conseil Régional*



Le Président  
Martin MALVY  
Ancien Ministre

Toulouse, le

04 JUIN 2009

**Madame Sophie VALCKE**  
Vice-Présidente  
Association Vélo Toulouse  
5, avenue Collignon  
31200 TOULOUSE

**OBJET** : ESPACES VELOS A BORD DES TRAINS TER  
**NOS REF** : DIT/MD/NB/D2905939

Madame la Vice-Présidente,

Vous avez souhaité attirer mon attention sur les espaces vélos à bord des futurs matériels roulants TER.

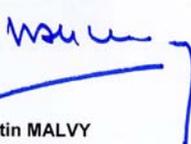
Les marchés de matériels roulants font l'objet d'appels d'offre menés par la SNCF. La Région Midi-Pyrénées n'est dès lors pas en relation directe avec les constructeurs ferroviaires dans le cadre de ces marchés. Elle fera part à la SNCF de son exigence que les futurs matériels TER puissent intégrer des espaces vélos.

En effet, afin de garantir une cohérence du parc de matériel roulant, la Région prévoit systématiquement des espaces vélos à bord de trains TER qu'il s'agisse d'autorails neufs circulant déjà sur son réseau (AGC, X73500, etc.) ou futurs, ou des engins plus anciens ayant bénéficié d'une modernisation.

Bien entendu, la capacité d'emport des vélos à bord des trains demeure limitée. Dans ce contexte, la Région a entamé une démarche pour mettre en œuvre un schéma directeur d'intermodalité entre les modes doux et les transports régionaux de voyageurs, en développant les équipements et services permettant de sécuriser le stationnement des vélos dans les gares TER.

Combinée à une action particulièrement volontariste en faveur du rail, cette démarche vise à favoriser un report modal de la voiture particulière vers des modes de transport plus respectueux de l'environnement.

Je vous prie de croire, Madame la Vice-Présidente, à l'assurance de mes sentiments distingués.

  
Martin MALVY

**Route.** Un étudiant en droit verbalisé place Saint-Pierre au guidon d'un véloToulouse trouve la note un peu trop salée.

# 90€ d'amende pour avoir grillé un feu rouge à vélo

Étudiant en droit, Jérémie, 19 ans, ne décolère pas. Pris en flagrant délit jeudi soir dernier par la police municipale alors qu'il brûlait un feu rouge au guidon d'un VéloToulouse place Saint-Pierre, il juge la sanction « terriblement disproportionnée... ». Les policiers sont arrivés à plusieurs comme s'il était un criminel. Ils m'ont arrêté et j'ai copé d'une amende de 90€ pour être passé à un feu rouge. Je ne conteste pas les faits mais je trouve la méthode un peu humiliante et démesurée. Ils m'ont dit que c'était pour mon bien... Certes. Mais la pilule a du mal à passer. À Toulouse, comme dans les autres métropoles de France, le comportement des cyclistes en ville continue d'alimenter de très nombreuses polémiques entre défenseurs des deux roues et automobilistes. La cohabitation fait souvent des étincelles. « La sécurité des deux roues et particulièrement des vélos en ville constitue toujours une priorité », affirme le capitaine E. Latour, patron de la brigade des accidents au commissariat central. Et d'ajouter : « Les cyclistes restent soumis au même régime que les automobilistes et bien souvent ils l'oublient. Toute la difficulté réside d'ailleurs à leur faire comprendre qu'ils doivent respecter le code de la route... »



Jérémie n'en revient toujours pas d'avoir été verbalisé pour un feu rouge grillé à vélo.

« Le code de la route a été inventé pour les automobilistes. Aujourd'hui, il est en train d'évoluer pour prendre en compte les besoins et les comportements des cyclistes. » Florian Jurisz précise que des mesures vont être prises : « En juillet 2010, les rues en sens interdit où la limitation est de 30 km/h pourront être empruntées dans les deux sens par les vélos. » Il souhaite que la police municipale fasse preuve de discernement quant au comportement des cyclistes : « Tant que la personne en vélo respecte les autres usagers, piétons ou voitures, il n'a pas un comportement condamnable. On peut prendre la Belgique en exemple. Ils utilisent un code de la rue qui définit clairement les rapports entre usagers. » Les cyclistes qui empruntent les trottoirs en faisant attention aux personnes en train de marcher ne devraient donc pas être verbalisés selon l'opinion du président. En revanche, il indique que « tout comportement dangereux doit être sanctionné. » Florian Jurisz dénonce l'attitude de certains automobilistes qui se garant sur les bandes cyclables, obligeant les vélos à se décaler sur la route et à prendre des risques.

Frédéric Abela

## Un code de la route pour les vélos ?

Le président de l'association Vélo Toulouse explique : « Le code de la route a été inventé pour les automobilistes. Aujourd'hui, il est en train d'évoluer pour prendre en compte les besoins et les comportements des cyclistes. » Florian Jurisz précise que des mesures vont être prises : « En juillet 2010, les rues en sens interdit où la limitation est de 30 km/h pourront être empruntées dans les deux sens par les vélos. » Il souhaite que la police municipale fasse preuve de discernement quant au comportement des cyclistes : « Tant que la personne en vélo respecte les autres usagers, piétons ou voitures, il n'a pas un comportement condamnable. On peut prendre la Belgique en exemple. Ils utilisent un code de la rue qui définit clairement les rapports entre usagers. » Les cyclistes qui empruntent les trottoirs en faisant attention aux personnes en train de marcher ne devraient donc pas être verbalisés selon l'opinion du président. En revanche, il indique que « tout comportement dangereux doit être sanctionné. » Florian Jurisz dénonce l'attitude de certains automobilistes qui se garant sur les bandes cyclables, obligeant les vélos à se décaler sur la route et à prendre des risques.

« Maintenant, je teste toujours les vélos avant de les choisir, ça évite les mauvaises surprises », explique Marc, la quarantaine sportive. Il est vrai que de plus en plus de vélos sont dégradés. Toutes les villes ayant mis en place ce nouveau moyen de transport rencontrent les mêmes difficultés. Les succès des deux roues libre-service semblent aller de pair avec les dégradations. Pas facile de trouver un vélo en bon état. Beaucoup sont abîmés dans les stations du centre-ville. Il y a bien sur les dégradations volontaires : pneus crevés, vandalisme, tags, autocollants. Mais il y a aussi l'usure due à un usage peu conforme. Amélie et Pierre croisés rue du Taur sont à deux sur leur vélo. C'est une habitude pour ces deux lycéens : « Ça nous permet d'économiser une location et puis c'est plutôt marrant » expliquent-ils. Assise sur le panier, Amélie est hilare. Ce genre de comportement est plutôt commun. Rien de grave en soi mais à force de s'asseoir sur les guidons ou les paniers, beau-

**Délinquance.** La municipalité lance un appel au civisme et à la vigilance de tous après une nouvelle vague de dégradation des vélostations le 14 juillet.

# 90 VéloToulouse dégradés par des vandales

La dégradation de VéloToulouse serait-elle en passe de rejoindre le feu de voitures pour célébrer dans la violence urbaine les grandes fêtes nationales ? Alors que les records de voitures incendiées flambent dans les banlieues et ailleurs pour le Réveillon du jour de l'An ou le 14 juillet, en un paradossal feu d'artifices, la dégradation volontaire de VéloToulouse bat aussi des records pour la Fête nationale.

**SACCAGÉS EN PLEIN JOUR** « Dans la seule journée du 14 juillet dernier à Toulouse, on a dénombé 90 VéloToulouse crevés, une quinzaine détruite et 11 bornettes saccagées », s'insurge Bernard Marquie, adjoint au maire chargé de la mobilité, « rien qu'à la station Compans, une quinzaine de vélos ont été crevés au couteau ou au poinçon et ceci en plein jour. Ça s'est passé entre 11 h 30 et midi, juste après le passage des équipes d'entretien de Decaux. En quelques instants tous les vélos de la station ont été saccagés ». Dans la journée, une dizaine de vélostations du centre ont ainsi été systématiquement l'objet de telles attaques ciblées et « vengeresses ». L'élu municipal est scandalisé par de tels agissements et avoue ne pas comprendre. L'adjoint lance



6000 personnes se servent chaque jour de VéloToulouse. Photo DIM Frédéric Chazottes

un appel au civisme et à la vigilance de tous : « On ne peut mettre des policiers et des caméras partout, dans chaque station et derrière chaque vélo. La police interpelle des auteurs de dégradation et la justice les condamne à de lourdes amendes, mais cela continue ». L'élu est d'autant plus attristé que ces dégradations semblent totalement gratuites : « Ce service est utile, plus de 6000 personnes se servent chaque jour de VéloToulouse. Personne ne proteste et demande de faire cesser ce service, au contraire, les quartiers non encore desservis nous sollicitent pour en bénéficier. Le contrat que nous avons avec Decaux, le concessionnaire, prévoit que celui-ci doit assurer l'entretien, la réparation et la sécurité des vélos, mais jusqu'à quand acceptera-t-il de faire dans ces conditions ? » Après la fermeture de stations dégradées, à la fin de l'année dernière, « on avait noté une prise de conscience et une amélioration », rappelle Bernard Marquie, « de 180 dégradations par mois début 2009, on était passé à 130 en juin ». Mais le 14 juillet est hélas venu relancer un phénomène pénible.

Philippe Emery

## « Il y a toujours un truc qui cloche »

« Maintenant, je teste toujours les vélos avant de les choisir, ça évite les mauvaises surprises », explique Marc, la quarantaine sportive. Il est vrai que de plus en plus de vélos sont dégradés. Toutes les villes ayant mis en place ce nouveau moyen de transport rencontrent les mêmes difficultés. Les succès des deux roues libre-service semblent aller de pair avec les dégradations. Pas facile de trouver un vélo en bon état. Beaucoup sont abîmés dans les stations du centre-ville. Il y a bien sur les dégradations volontaires : pneus crevés, vandalisme, tags, autocollants. Mais il y a aussi l'usure due à un usage peu conforme. Amélie et Pierre croisés rue du Taur sont à deux sur leur vélo. C'est une habitude pour ces deux lycéens : « Ça nous permet d'économiser une location et puis c'est plutôt marrant » expliquent-ils. Assise sur le panier, Amélie est hilare. Ce genre de comportement est plutôt commun. Rien de grave en soi mais à force de s'asseoir sur les guidons ou les paniers, beau-

coup se tordent voire cassent. Stéphanie, une étudiante en vacances cherche désespérément une selle en bon état à la station du donjon du Capitole. « C'est la troisième station que j'ai eue, et il y a toujours un truc qui cloche, la selle, le guidon bloqué, le panier qui ne tient plus. C'est fatiguant à force » déplore-t-elle. « La journée il y a déjà peu de vélos libres en centre-ville, si en plus ils sont abîmés, on fait comment ? »

« Ce service est utile, plus de 6000 personnes se servent chaque jour de VéloToulouse. Personne ne proteste et demande de faire cesser ce service, au contraire, les quartiers non encore desservis nous sollicitent pour en bénéficier. Le contrat que nous avons avec Decaux, le concessionnaire, prévoit que celui-ci doit assurer l'entretien, la réparation et la sécurité des vélos, mais jusqu'à quand acceptera-t-il de faire dans ces conditions ? » Après la fermeture de stations dégradées, à la fin de l'année dernière, « on avait noté une prise de conscience et une amélioration », rappelle Bernard Marquie, « de 180 dégradations par mois début 2009, on était passé à 130 en juin ». Mais le 14 juillet est hélas venu relancer un phénomène pénible.

P.E.

La Dépêche - 13 août 2009

La Dépêche - 25 juillet 2009

**Allons-y à vélo.** Multiples initiatives pour l'opération organisée par l'association Vélo dans les entreprises

# Des vélos électriques à prix réduit pour les salariés

Allons-y à vélo. Ou ça ? au boulot ! C'est le thème de l'opération relayée par la deuxième année par l'association Vélo sur l'agglomération toulousaine, dans le cadre de la semaine du vélo, Tolosa Vélo, jusqu'au 5 juin, clôturée par une fête du vélo dimanche au jardin des Abattoirs. La bicyclette mérite son surnom de petite reine à Toulouse, avec des initiatives originales comme les bus et guides cyclistes inventés chez Rockwell Colins (lire ci-dessous), le challenge organisé au collège de Castelnest pour encourager les élèves à venir travailler à vélo (ci-contre).



Chez Motorola, un commando groupé permet de proposer aux employés des vélos électriques à prix réduits. Photo DR

« Les vélos ont été achetés par les salariés ce qui a permis d'obtenir un rabais de 19% (300€ à au lieu de 380€). Le comité d'entreprise est complet en donnant 50€ de subvention à venir travailler à vélo le plus possible. Cette année, nous proposons un achat groupé de vélos à assistance électrique avec subvention de 100€ de CE. Nous espérons 15% de rabais, ce qui fait passer le prix en dessous de la barre des 1000€.

**SIMPLIFIER LA VIE DES SALARIÉS CYCLISTES** On encore cette commande groupée de deux roues électriques chez Motorola, par ailleurs très avancé pour l'accueil des salariés cyclistes. Le point avec Florian Jurisz, président de l'association Vélo et initiateur du plan de déplacement de l'entreprise où il travaille. Quel est le principe de la commande groupée ? L'an dernier, nous avions sélectionné un modèle de ville bien équipé de milieu de gamme : 15

## Cyclistes à fond à Castelnest

L'association Castelnest a organisé, hier au collège J.-Maurice de Castelnest, un challenge pour encourager les élèves à se rendre à vélo dans l'établissement scolaire. Pour son président Alain Lacombe, ancien parent d'élève du collège, « l'opération a été un franc succès avec 42% des collégiens venus à vélo ce mardi, et la palme est pour la classe de 53 dont 91% des élèves sont venus à bicyclette. Ils reçoivent des casquettes et des bracelets fluo offerts par les parents d'élèves tandis que les 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> recevront des places de cinéma ». Le responsable associatif a dénombré 162 vélos au collège hier pour un parc à vélo de 150 places.

fois par an, gratuit pour les salariés, un prêt en libre-service de cadenas, capes anti-pluie, rustines et pompes, quatre lignes de bus cyclistes qui desservent le site, par ailleurs bien irrigué en pistes cyclables. Entre 2005 et 2007, on a noté une hausse de 130% des utilisateurs de vélo pour aller au travail en hiver et de 40% l'été.

Recueilli par Ph. Emery

**Transport.** Des vélos à louer à la semaine, au mois ou à l'année... Un service qui pourrait gagner Balma-Gramont et Basso Cambou.

# Méto, bus, vélo... Tisséo joue le ticket gagnant

Le vélo intéresse Tisséo. La régie publique des transports en commun de l'agglomération toulousaine a lancé hier un nouveau service de location longue durée de bicyclette en partenariat avec la Maison du Vélo de Matabiau. 300 vélos de ville et pliables, ces derniers utilisables en bus et en métro, sont proposés à la location, à la semaine (5€), au mois (10€) ou à l'année (100€) à des abonnés des transports en commun (carte Pastel, TER ou Arc-en-ciel), par l'association Maison du Vélo dans sa nouvelle Vélo Station de l'ex maison éclairière, face à la gare SNCF (1).

## BALMA GRAMONT ET BASSO CAMBOU EN 2010

« La bicyclette est complémentaire des bus et du métro, élément du tramway », explique Laurent Clateau, directeur commercial et mobilité de Tisséo, « nous envisageons aussi de lancer des stations Vélo similaires, début 2010, aux terminus de la ligne A de métro, à Basso Cambou et Balma ». 180 vélos de ville tout neufs sont déjà disponibles, à la vente à un prix, sans chaîne, avec éclairage et changement de vitesse intégrés au moyeu (propriété maza, entretien quasi nul-NDLR), explique Sylvain Boux, directeur de la Vélo Station des bords du canal, qui ajoute : « Cent vélos plants sont éparpillés dans les transports en commun, au bureau ou chez soi... »



« La Maison du Vélo, Tisséo propose des vélos de ville et trois bornettes des vélos pliables. Photo DIM Arnaud»

« La Vélo Station est une des activités proposées par la Maison du Vélo », explique le responsable de l'association qui emploie sept salariés. « Un atelier permet aux adhérents de réparer eux-mêmes leurs vélos avec les conseils des spécialistes. Il y a aussi un centre de documentation qui accueille des expos, des salles de réunion et bureaux pour les associations Mondovelo et Vélo ». La Maison du Vélo abrite encore un restaurant d'insertion ou premier étage.

Philippe Emery

1- La Maison du Vélo, 12, boulevard Bonrepos, tél. 05 34 30 64 72 de 8h15 à 13h30 et de 15 heures à 18h30 [www.maisonduvelo-toulouse.com](http://www.maisonduvelo-toulouse.com) Une sanction (par chaque banquette ou carte bleue) de 250 € pour vélos de ville et 350 € pour vélos pliant est demandée. La participation à un fond de solidarité permet de prévenir le risque de vol.

## L'éco-mobilité, petite reine à Labège

La Maison de la Mobilité, remise en selle par Tisséo, est aujourd'hui la petite reine de l'éco-mobilité, qui s'inscrit dans le plan clientèle de Tisséo. Elle dispose d'un parc de vélos à la disposition du public du lundi au vendredi entre 7h30 et 19h15. Pour emprunter un vélo, il faut une copie de l'identité et votre règlement (chèques ou espèces) ou un titre de transport en cours de validité (TER ou bus) et ainsi, vous disposez d'un vélo pour 24 heures, maisonmobilité@labego-tisseo.fr.

La Co.

## Après les bus cyclistes, Toulouse crée les guides à vélo

Vous connaissez les bus cyclistes ? L'idée, c'est d'organiser en semaine, pour aller au travail, des lignes, avec des horaires réguliers, utilisées par les cyclistes, comme ceux-ci se réunissent, le week-end, pour se balader », explique Hervé Bellut, initiateur des bus cyclistes dans son entreprise, Rockwell Colins, et à Toulouse, pionnière en la matière. « On s'amusait plus à plusieurs que tout seul à vélo », commente Hervé Bellut, bien conscient que le système est encore expérimental mais qu'il espère bien le développer à l'échelle de l'agglomération toulousaine. À terme, ce sont de véritables pelotons cyclistes qu'il espère fédérer Hervé Bellut

à travers la ville sur des lignes régulières. « Les bus cyclistes nous ont permis de créer des guides cyclistes, 38 au total dans l'agglomération, qui correspondent aux 38 lignes de bus cyclistes existantes », poursuit Hervé Bellut, « c'est assez innovant, ces guides cyclistes se proposent d'accompagner des personnes à la demande, afin qu'ils se familiarisent avec leur itinéraire quotidien, afin d'assister sans les personnes qui pourraient être hésitantes ou débutantes à bicyclette ».

## FROMAGES À BICYCLETTE

Le fromager bien connu de la place Victor Hugo,

Xavier, est lui aussi un fervent partisan du vélo en ville. Non content de faire livrer ses productions à la force du moulin, il encourage ses clients à lui rendre visite à bicyclette en organisant une tombola à leur seule intention durant cette semaine du vélo. Peut-être dans l'idée de leur faire perdre les quelques kg de gras superflus qu'ils pourraient acquérir en dégustant ses fromages sans modération. Dans le cadre de la semaine « Allons-y à vélo », un challenge interentreprises est organisé pour récompenser la société où le plus grand nombre de salariés se rendent à vélo. L'an dernier, Motosa l'avait emporté (23% de cyclistes).

La Dépêche - 3 juin 2009

La Dépêche - 16 juin 2009

## REVUE DE PRESSE

## *Quelques nouvelles de la Maison du Vélo*

Tout d'abord reprenez cette date, durant la semaine de la mobilité : **mercredi 16 septembre à 18h00, inauguration de la Maison du Vélo**. Nous y sommes tous conviés.

Une **vélo-station** a été ouverte à la MdV. Lancée au mois de juin en partenariat avec Tisséo, elle propose en location longue durée des vélos de ville et aussi des vélos pliables de très bonne qualité. Originale, plutôt unique en France et astucieuse, cette mise à disposition de vélos pliables favorise l'intermodalité avec le train, le métro et le bus (Tisséo et conseil général). Cela permettra ainsi d'atténuer les problèmes d'accès aux trains régionaux.

Les tarifs sont plutôt attractifs : 5 euros la semaine, 10 euros le mois, 100 euros l'année. Pour accéder à cette location, il faut avoir une carte "Pastel" et un abonnement de transport (Tisséo, TER, Arc en ciel) en cours de validité. L'activité est en phase de démarrage. 6 personnes ont été embauchées pour animer cet espace. Au vu de l'arrivée de ce service au sein de la MdV, Sylvain Boux devient le responsable de cette activité et prend en charge la direction de la MdV.

L'**espace Vélocythèque** sera opérationnel lors de l'inauguration du 16 septembre. Il sera animé par Alice Pavillet. Il proposera un maximum d'informations liées au vélo et s'ouvrira sur les transports. Il y aura un accès internet.

L'**atelier d'aide à la réparation** a connu quelques soucis ces derniers temps. Il a été fermé pendant un moment suite au départ des bénévoles de l'Association Vélo qui l'animaient depuis un bon bout de temps avec conviction. Les mécanos de la MdV ont repris le relais. L'Asso Vélo n'est plus représentée dans l'animation de cet atelier, ce qui est regrettable. Je profite de cet article pour faire un appel à candidature: si vous êtes un(e) super mécano vélo et que vous avez envie de transmettre vos connaissances, **rejoignez l'atelier d'aide à la réparation de la MdV** et envoyez un mail à [toulouse@fubicy.org](mailto:toulouse@fubicy.org). D'avance merci.

Et pour finir, Kamel Jelti a été embauché pour mettre en place et animer **le projet de vélo-école**. Il prendra ses fonctions le 21 septembre. Ce projet de vélo-école est très important pour la MdV et surtout pour la cause du vélo. Il peut et doit devenir un vecteur pédagogique important pour un usage grandissant de la bicyclette dans notre belle ville de Toulouse. Nous souhaitons une réussite à Kamel. Tous les adhérents sont prêts à lui apporter leurs connaissances et compétences respectives.

Guillaume Crouau

## *Le gravage des vélos démarre à la Maison du Vélo*

En 2008, l'Association Vélo gagnait le prix Motorola du bénévolat, décerné à des salariés de l'entreprise pour récompenser leur engagement associatif. Le CA a décidé d'investir les 5000 \$ ainsi gagnés dans une machine à graver performante, fiable et rapide. Cette machine a été mise à la disposition de la Maison du Vélo cet été, qui assure désormais la prestation de gravage sur l'agglomération toulousaine.

Le gravage d'un vélo se fait à la Maison du Vélo, lors des horaires d'ouverture, du lundi au vendredi de 8h15 à 13h30 et de 15h à 18h30, au prix de 5 euros pour les adhérents Association Vélo ou Maison du Vélo, 8 euros pour les autres. Plus d'informations extraites du site <http://bicycode.org> :

### LE MARQUAGE BICYCODE

1. Chaque n° Bicycode est **unique** et a son propre mot de passe.
2. Le numéro BICYCODE est **gravé** sur votre vélo : cette méthode a été choisie pour sa résistance à la fraude. Les expériences des pays voisins, et les retours d'expérience en France, montrent que c'est le bon choix. Les systèmes de marquage par étiquette n'ont jamais eu de résultats probants : trop facile de la rendre illisible... On vous remet votre Passeport vélo, comportant votre numéro de vélo et votre mot de passe personnel. **IMPORTANT : Conservez bien votre Passeport vélo.**
3. L'enregistrement de vos coordonnées dans votre fiche vélo est recommandé, mais pas obligatoire tant que le vélo n'est pas volé. **Il est cependant fortement recommandé d'enregistrer au moins votre adresse mail en cas de perte de votre mot de passe.**



B. Masson - Vélocité 67

Vous devez déclarer sur ce serveur tout changement d'état de votre vélo : volé, retrouvé, ou éventuellement détruit. Vous devez aussi, en cas de vol, déposer plainte au commissariat, ou à la gendarmerie. Si vous bénéficiez d'une assurance vol de vélos, pensez aussi à avertir votre assureur.

ET ENSUITE...

Si quelqu'un retrouve votre vélo après un vol, il peut consulter ce serveur et connaître les coordonnées du commissariat qui a enregistré votre plainte. Conformément aux recommandations de la CNIL, seule la Police ou la Gendarmerie peut accéder directement à vos coordonnées.

Si vous vendez ou donnez votre vélo : vous devez transmettre le Passeport vélo au nouveau propriétaire.

Si vous perdez le Passeport vélo : pour obtenir un duplicata ou recevoir votre mot de passe, voir <http://bicycode.org>

# BALADES DU DIMANCHE

## Planning de l'automne 2009

- » **Dimanche 20/09** : dans le cadre des Journées du Patrimoine et de la Semaine de la Mobilité, Hubert et Marie-Claude vous proposent une balade train + vélo pour découvrir l'exposition **Ingres et les Modernes à Montauban** (distance environ 60 km - voir descriptif ci-dessous)
- » **Dimanche 11/10** : Pascal nous invite pour une balade de **50 km autour de Muret** - article en cours de rédaction sur notre site <http://toulousevelo.free.fr/spip.php?rubrique57>
- » **Dimanche 18/10** : Foix, voie verte Najoux - Labastide de Cérou avec Mathieu - article en cours de rédaction sur notre site <http://toulousevelo.free.fr/spip.php?rubrique57>

### *Prochain rendez-vous : le 20 septembre*

Le 20 septembre nous prendrons le train avec nos vélos pour rejoindre Montauban et l'exposition Ingres et les Modernes.

- Départ de Toulouse : rdv gare Matabiau à 7h30 pour un départ du train à 7h54
- Arrivée à Montauban à 8h20
- De 8h 30 à 9H 45 : découverte de Montauban à vélo
- 10h : visite guidée de l'exposition Ingres et les Modernes
- 11h : départ vers Montech par le chemin de halage du canal
- 12h30 : pique-nique à la Pente d'eau
- 14h : retour vers Toulouse par le canal latéral (45 km)
- 19h30 : arrivée aux Ponts Jumeaux

Ce parcours ne présente pas de difficulté si ce n'est le revêtement caillouteux du canal de Montech interdisant les pneus à boyaux fins et les 45 km de la veloroute entre 2 mers du retour. Pour abréger ce retour, il est possible de prendre le train qui quitte Montauban à 19h07 dans les gares situées sur le trajet.

Les emplacements vélo dans le train du matin étant limités, il est **obligatoire** de s'inscrire à [velotoulouse@free.fr](mailto:velotoulouse@free.fr)

Pour ceux qui voudraient nous rejoindre en voiture à Montauban, ils peuvent retrouver le groupe pour la balade vers 8h30 en contrebas du Pont Vieux face au Musée Ingres, continuer jusqu'à Montech puis revenir à Montauban par le même chemin.

Pour info : tarif plein SNCF pour l'aller Toulouse > Montauban = 8 euros 80.

*Le groupe balades du Dimanche est animé par des adhérents de l'Association Vélo Toulouse bénévoles qui vous invitent à partager avec eux la découverte d'une ville, de villages, sites remarquables de la région Midi-Pyrénées. Les circuits proposés sont d'environ 50 km et sont sans grandes difficultés. Chaque sortie donne lieu à une reconnaissance du circuit. Les balades sont généralement programmées sur une journée entière avec pique-nique à emporter par chaque participant.*

*Pour le bon déroulement des sorties et la sécurité de chacun, le gonflage des pneus, le réglage des freins et des vitesses sont à effectuer avant chaque départ. Le port du casque et du gilet sont conseillés, de même qu'une chambre à air neuve de remplacement.*

*1 euro de participation aux frais d'assurance est demandé au départ de la balade.*

*Il est possible de rallier les points de rdv de chaque sortie avec le train. Les itinéraires sont mis en ligne 1 mois avant le rdv sur <http://toulousevelo.free.fr/spip.php?rubrique57>*

*Vos inscriptions et demandes de renseignements sont à adresser à [velotoulouse@free.fr](mailto:velotoulouse@free.fr)*

## *Pour une « Coulée verte de la Garonne »*

L'Association Vélo, la Délégation Régionale de l'AF3V, l'ABAVE (Blagnac), l'association BSDD (Blagnac), et le Collectif des Arènes Romaines (Casselardit - Toulouse) ont écrit au Grand Toulouse le 17 juillet 2009 pour demander **des Voies Vertes continues sur les deux rives de la Garonne, de Toulouse à Blagnac, avec deux passerelles sur le Touch et la Garonne.**

Nous demandons :



- 1) Une piste piétons / vélos sur la rive gauche de la Garonne - haut de berge ou digue - entre le pont de la rocade (rue E. Heybrard) et la cité Ancely** (bord du Touch au confluent avec la Garonne) : les berges ayant été « privatisées » par des cliniques, un parking de l'hôpital, etc., les cyclistes sont obligés de suivre l'avenue Casselardit, dangereuse.
- 2) Une passerelle piétons / vélos sur le Touch**, au pied de la cité Ancely, entre Toulouse et Blagnac, pour créer une continuité le long de la Garonne, en connexion avec la Coulée verte du Touch, avec piste jusqu'au pont de Blagnac.
- 3) L'amélioration des pistes qui existent sur les digues**, avec pose d'un éclairage rive droite (du pont des Catalans au vieux pont de Blagnac), indispensable pour les déplacements utilitaires.
- 4) L'amélioration des traversées de la Garonne :**
  - Vieux Pont de Blagnac : meilleures connexions aux réseaux
  - Création d'une passerelle piétons / vélos sur la Garonne entre les Sept Deniers (all F. Dousset) et Casselardit (rue Vittel)

Une balade aura lieu le dimanche 27 septembre pour découvrir à vélo la coulée verte demandée, organisée par les 4 associations dans le cadre de la Journée nationale des Voies Vertes.

Il est possible de se joindre à la balade en 4 points de rendez-vous :

- 10h30 : départ de Toulouse, place du Capitole
- 11h : Casselardit, rue du Dr Hervé (bord de Garonne)
- 11h30 : Ancely, devant la MJC
- 12h : Blagnac, au Vieux pont de Blagnac

Parcours aller par la rive gauche. A 13h, pique-nique tiré du sac au Ramier de Beauzelle, retour libre ou en groupe par la rive droite (inscription au départ de la balade : 1 euro).

## *Deux Voies Vertes régionales avancent !*

*La Voie Verte du canal de Garonne s'achève en Tarn-et-Garonne (17 derniers kms), ce qui ouvre une Voie Verte continue de 193 km le long du canal*

Le dernier tronçon de la Voie Verte du canal de Garonne, qui manquait pour avoir un itinéraire continu sur la totalité du canal (193 km), est en travaux et sera achevé fin 2009 ! Il s'agit des 17 km en Tarn-et-Garonne, entre Montech et la limite de la Haute-Garonne. La dernière couche du revêtement est en train d'être posée en août, et l'on peut déjà bien passer.



Le parcours en site propre est donc parfaitement continu sur 193 km, entre Castets-en-Dorthe (à 70 km de Bordeaux) et Toulouse. Voilà la plus longue Voie Verte de France ouverte à ce jour ! Elle sera complétée par la liaison Montech-Montauban le long du canal de Montech (11 km, prévus par le Conseil Général pour 2010).

En Gironde, il reste à aménager une liaison de type Véloroute avec la Voie Verte R. Lapébie, pour rejoindre Bordeaux. L'étude serait en cours (?).

L'AF3V demande aussi la création d'une liaison avec la Véloroute de la vallée du Lot, entre Damazan, sur le canal, et Aiguillon (4 km seulement, mais avec deux ponts à sécuriser à Saint-Léger et Aiguillon).

*La Voie Verte Mazamet - Labastide Rouairoux - Mons ouverte (60 km)*

Il existait déjà la Voie Verte du Haut Languedoc qui reliait le Tarn à l'Hérault en passant par le tunnel de la Fenille (Courniou), entre Rouairoux (Tarn) et Mons-la-Trivalle (Hérault) : 43 km, dont 6 km dans le Tarn. Le Département du Tarn vient de prolonger cette Voie Verte sur l'emprise de la voie ferrée entre Rouairoux et Mazamet (17 km). En juillet 2009 c'est terminé : il ne manque plus qu'un tunnel sous la D 612, et il est en construction. À l'automne, la Voie Verte Mazamet - Labastide Rouairoux sera ouverte en continu, avec une longueur totale de 23 km dans le Tarn. La Voie Verte sera continue entre Mazamet et Mons-la-Trivalle (60 km).

Distance (A/R) : 28 km

Durée (A/R) : demi journée

Intérêt : vallée

Difficultés : aucune

*Ce tronçon de Véloroute fait partie du projet de « Parcours cyclable de la Garonne » qui ira de Toulouse à Luchon (150 km). Il se prolonge par le tronçon St-Bertrand-de-Comminges à Valentine ouvert en 2002 (29 km).*

C'est une balade touristique sur le nouveau tronçon de la Véloroute "Parcours cyclable de la Garonne", inauguré en juin 2009 par le Conseil Général. Ce tronçon va du pont de Chaum à S<sup>t</sup>-Bertrand-de-Comminges (14 km).

L'itinéraire est jalonné et commence au pont de Chaum, à la D125, à 3 km de Cierp-Gaud (tous commerces, pique-nique possible) : suivez les panneaux, ils vont conduire sans difficulté jusqu'à S<sup>t</sup>-Bertrand.

Entre le Pont de Chaum et Loures-Barousse le parcours suit des pistes en site propre et des chemins ruraux sans circulation : 10 km en quasi-Voie Verte. On longe la Garonne, en pleine nature, et au km 4 on passe à l'aire routière de Fronsac, au bord du fleuve, avec halte possible (tables, toilettes). Puis on continue sous les peupliers, en passant près de Galié.

À partir de là, l'itinéraire longe la voie ferrée sur un chemin rural, qui se termine à 1 km de Loures-Barousse. On traverse cette ville située dans les Hautes-Pyrénées, et par un court raidillon, remonte jusqu'au village de Valcabrère que l'on atteint en passant par la belle église romane de Saint-Just, isolée en pleins champs, à 2km de Saint-Bertrand. Montez à S<sup>t</sup>-Bertrand-de-Comminges, visitez la ville haute (cité médiévale), la Cathédrale S<sup>te</sup>-Marie et son cloître gothique, l'espace d'exposition des Olivétains. Bars, restaurants, hôtels, chambres d'hôte, camping.

Variante : vous pouvez continuer sur la Véloroute jusqu'à Valentine (Saint-Gaudens) (29 km), ou jusqu'à la gare de Montréjeau (liaison jalonnée à partir de La Croix du Bazert).

NB : l'accès depuis Toulouse peut se faire en train à Saint-Gaudens, ou à Montréjeau.



La piste à Fronsac

Julien SAVARY

*Voir la description de la Véloroute sur le site de l'AF3V*

*Pour le tronçon de Valentine à St-Bertrand-de-Comminges (29km), se reporter au n°76 de décembre 2002 (balade n°32).*



5 avenue Collignon - 31 200 Toulouse  
<http://toulouse.fubicy.org/>  
[toulouse@fubicy.org](mailto:toulouse@fubicy.org)  
Tel / Fax : 05 34 30 94 18

Permanence :  
le mercredi de 17h30 à 19h30

Fédération du cyclisme urbain : FUBicy  
4 rue Brûlée - 67 000 Strasbourg  
[www.fubicy.org](http://www.fubicy.org)  
[velocite@fubicy.org](mailto:velocite@fubicy.org)  
Tél : 03 88 75 71 90 - Fax : 03 88 22 56 07

Organisation Bus Cyclistes :  
[www.buscyclistes.org](http://www.buscyclistes.org)

Responsable du journal :  
Antoine Gaillard  
Directeur de publication :  
Florian Jutisz Albouze

# A vos agendas !

## RÉUNIONS (ouvertes à toutes et à tous !)

Le Conseil d'Administration se réunit le dernier mercredi de chaque mois (en général), à 20h15 à la Maison du Vélo (et non plus au local de l'association), 12 boulevard Bonrepos à Toulouse.

## BALADES NOCTURNES

Le dernier vendredi de chaque mois, départ à 20h30 sur le parvis de la basilique St Sernin.

- » **Samedi 12/09** : atelier vélo de l'association à L'Union, toute la journée
- » **Mercredi 16/09** à 18h00 : inauguration de la Maison du Vélo (voir p. 10)
- » **Dimanche 27/09** : balade pour découvrir la "coulée verte" de la Garonne demandée par plusieurs associations dont l'Asso Vélo (voir p. 13)
- » **18, 19, et 20 septembre** : dans le cadre de la Semaine de la Mobilité, stand et atelier de l'Association Vélo place du Capitole (voir p. 5)
- » **Dimanche 20/09** : balade train + vélo entre Toulouse et Montauban (voir p. 12)

## RASSEMBLEMENT SAMEDI 17 OCTOBRE

La voie du canal de Saint Martory : contre la voie  
express, pour le boulevard urbain !

## RASSEMBLEMENT SAMEDI 21 NOVEMBRE

Pour un accès 24h/24 aux VelÔ Toulouse !